



FIN DE LA GREVE !!!

Le vendredi 13 juin dernier, la direction de l'EFS annonçait lors des Négociations Annuelles Obligatoire (NAO) la mise en place des mesures suivantes :

- Aucune enveloppe spécifique pour les rémunérations, mise à part les mesures salariales habituelles (augmentation individuelle, promotion individuelle).
- Une révision des CESU et de la prime de froid.

Pour FO, ces mesures sont insuffisantes. Une grève a donc été décidée. Lors de cette grève et grâce à la mobilisation du personnel et du blocage des instances (CSE, CSEC), la direction a décidé de rediscuter pour répondre à nos revendications.

Nous avons obtenu :

- Une prime de partage de valeur de **300 euros net** (au prorata du temps de travail) versée en octobre.
- Une prime d'intéressement versée en 2027.
- La révision des CESU et de la prime de froid.
- Des mesures pour l'amélioration des conditions de travail, notamment la prise en compte des températures extrêmes ...

**UNE
VICTOIRE
FO**



Même s'il n'y a pas de revalorisations salariales, ces avancées sont significatives avec la remise en place de la prime d'intéressement et **la reprise de la demande de FO d'attribuer une prime pour les 25 ans de l'EFS (Cf. Flash-FO du mois dernier).**

FO annonce donc la fin de la grève.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour votre mobilisation, qui a permis une avancée significative !!!

Nous espérons que dans les prochaines années, la direction sera plus à l'écoute des représentants du personnel pour éviter une grève alors que les propositions acceptées par la direction auraient pu l'être lors des réunions ordinaires de négociations.



BILATÉRALE ENTRE FO ET LA DIRECTION NATIONALE

Les représentants **FO** ont été reçus par le Président de l'EFS, M. PACOUD, pour parler de la situation sociale au sein de l'EFS. Ainsi, plusieurs sujets ont été abordés :

- ↪ La réorganisation des collectes dans le cadre du projet « ambition plasma » avec ses impacts sur le personnel.
FO revendique des mesures pour réduire ces impacts (suppression de la mise en place de 4 lits pour 1 infirmier, réduction des contraintes horaires, ...)
- ↪ La gestion des fiches « RPS » qui conduit à une stigmatisation du personnel victime.
FO propose de revoir totalement la gestion de ces fiches et une amélioration de l'écoute du personnel, afin que les conflits soient gérés avant même la réalisation de la fiche.
- ↪ Un dialogue social non constructif tant dans les CSE, le CSEC, que dans les différents échanges entre les représentants du personnel et la direction ou l'encadrement. Cela a pour conséquence de la défiance de tout le personnel.
FO préconise que la culture d'entreprise soit modifiée pour que les représentants du personnel soient écoutés.



BONNES VACANCES

